

Réunion régionale du Nord, 17 février 2024

Présents :

Christine Bockaert, Maïté Roth, Christian Quintin, Marie-Paule Lefrancq, André Ruchot, Vincent Rembauville, Jean-Marie Dumortier, Gianbattista Cavagnini, Gérard Dubus, Maryse Dubus

Excusés : Francis Dumortier, Valérie André, Agnès Semaille, Yves Spriet

Point sur les dossiers en cours :

Maïté Roth va saisir la CRA car si la Cavimac a accepté la régularisation de 4 trimestres, elle a refusé la validation de 2 années de formation à Rome et d'une année en Tunisie. Il manque 7 trimestres pour que Maïté puisse partir en retraite dans le cadre du dispositif carrières longues

Pour Agnès Semaille, nous sommes dans l'attente d'une date pour l'Appel du Pôle Social à Amiens.

Résultat du Conseil d'Etat :

Le Conseil d'Etat nous renvoie « dos à dos » avec la Cavimac. Il n'y a pas d'injonction à changer son règlement intérieur, il en reste au constat. La décision du Conseil d'Etat est jointe au dernier Emdirca, accessible sur le site de l'APRC.

L'APRC pour qui ?, pour quoi ?, avec qui ?

Pour qui ?

Au sein de notre groupe régional, nous avons de nouvelles adhérentes, il y a donc un renouvellement, mais les problématiques ne sont plus les mêmes (déclarations au pair ou à mi-temps, avec faibles cotisations ...)

Afin d'éviter que des erreurs se reproduisent comme dans le passé (non affiliation des novices, séminaristes, déclaration à mi-temps...), l'action des personnes ayant quitté en vue de recouvrer des droits permet aux communautés de prendre conscience de leur responsabilité quant aux droits sociaux de leurs membres. Des groupes se constituent pour effectuer leurs démarches.

Dans la situation des LEME, il y a des injustices. Le bénévolat est encouragé, au détriment des droits sociaux des personnes qui ne s'en apercevront peut-être qu'au moment de leur retraite. En toile de fond, l'ADN de l'Eglise qui repose sur le bénévolat et la gratuité.

Pour quoi ?

L'APRC lutte pour une reconnaissance de l'injustice, à la fois auprès de l'Eglise et de la Cavimac.

De la revendication à une retraite convenable, voire à l'intégration au régime général réclamés par les militants de l'APRC des premières années, nous sommes à présent sur un registre plus large, celui des droits humains et sociaux. Outre les droits à la retraite, les besoins élémentaires (se nourrir, se loger, se

soigner...) sont au cœur des préoccupations de certaines personnes qui nous contactent.

C'est aussi la liberté de partir qui est revendiquée, dans des conditions de vie digne, permettant à la personne d'être autonome. La manière de penser de l'Eglise, c'est un engagement pour la vie. Il faut que l'Eglise bouge là-dessus. Certaines personnes restent dans leur communauté car elles savent qu'elles n'auront pas de quoi vivre si elles partent.

Ces revendications de type syndical s'inscrivent dans un contexte de montée de l'individualisme, ce qui rend plus difficile l'investissement de certains membres de l'APRC.

Nous notons aussi que certaines communautés se radicalisent, vivent de la charité voire de la mendicité. Le déphasage avec la question des droits sociaux est total pour les personnes qui en sortent.

Nous nous sommes posé la question : l'APRC c'est quoi en plus d'un service d'assistance juridique ?

Pour Maïté, nouvellement arrivée, c'est bénéficier d'un accompagnement., trouver un lieu d'écoute qui ne soit pas dans la polémique par rapport aux communautés. A ce titre, le groupe régional permet des échanges riches, est une base de réflexion. Le groupe est actif lors des audiences au tribunal. Certaines personnes ayant vécu une procédure pour récupérer leurs droits ont pris des responsabilités au sein de l'APRC.

Avec qui ?

Jean-Marie nous informe que l'APSSEC (association des prêtres en exercice) qui avait milité pour l'inscription des prêtres au régime général a été dissoute.

L'APRC a noué des échanges et partenariats avec le Réseau Véro, l'AVREF, l'UNADFI. Il est important de resserrer ces liens, compte-tenu de la complexité des situations qui nous arrivent et du registre plus large, celui des droits humains et sociaux, dans lequel nous fonctionnons aujourd'hui.

Compte-tenu de la diversité des profils des personnes qui nous sollicitent, il nous semble essentiel de rester fidèles aux principes de neutralité politique et religieuse de l'APRC, afin que chacun se sente accueilli.

Développer la communication avec les communautés semble important pour, d'une part, éviter que les membres actuels soient lésés, d'autre part, informer sur la possibilité de régulariser certaines situations par le versement d'arriérés de cotisations.

Localement, nous soutenons actuellement Agnès dans ses démarches au Tribunal et nous serons attentifs aux résultats de la CRA pour Maïté.

Nous devons rechercher dans nos réseaux respectifs les personnes susceptibles de nous apporter une aide, notamment sur le plan juridique, la lecture des relevés de carrière, le calcul des droits à retraite.

Requête au Conseil de l'Europe :

Cette démarche, portée par l'ESAN, vise à faire reconnaître la non-conformité de la législation française quant aux droits sociaux des AMC au regard de la Charte européenne des droits sociaux, pourtant ratifiée par la France. Nous avons mis en suspens ce dossier, dans l'attente des décrets d'application de la loi sur la réforme des retraites.

Cette demande, pour être étayée et finalisée, doit s'appuyer sur des cas concrets. A ce titre, Jean-Marie a accepté de transmettre pour cette requête tous les éléments sur le montant de sa retraite, ses années d'exercice, les trimestres validés. Nous l'en remercions vivement.

Notre groupe régional

Nous avons de la chance car il y a de "l'activité", nous avons régulièrement des actions au tribunal.

Il y a de nouveaux membres et, toutes proportions gardées, le groupe est intergénérationnel (de 47 à 87 ans).

Nous avons poursuivi nos échanges autour d'un repas « auberge espagnole », comme à l'accoutumée.

Assemblée Générale des 23 et 24 mars 2024

La région Nord sera bien représentée, avec 8 participants : Francis, Christian, Marie-Paule, Christine, André, Vincent, Gérard et Maryse

Prochaine réunion régionale : samedi 14 septembre à 10h

Maryse Dubus